

Amélie Oudéa-Castéra souhaite « une prescription médicale pour aller faire du sport »

Lors du festival *Demain le sport* organisé à la Maison de la radio par Franceinfo, avec France Télévisions et *L'Équipe*, Amélie Oudéa-Castéra, a dit souhaiter que les médecins puissent transmettre à leur patient « une prescription médicale pour aller faire du sport dans un club, leur permettre de se défouler ».

« **C**ela vaut à tous les âges de la vie. La Haute autorité de Santé a montré que pour les personnes âgées, c'est essentiel de fortifier son corps afin de reculer la perte d'autonomie. Il faut agir maintenant sur tout cela », a expliqué la ministre des Sports et des

Jeux olympiques et paralympiques. « Il y a un impératif de bien-être. Les JO donnent un exemple à travers les athlètes, une dynamique, un élan inédit. Il faut qu'on y arrive ! », a ajouté Amélie Oudéa-Castéra.

Le ministre de la Santé, François Braun, avait an-

noncé le 17 septembre des consultations médicales gratuites à « trois âges de la vie, 25 ans, 45 ans et 65 ans ». Lors de ces consultations, « un point sera fait sur la situation physique » des patients, a complété la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques.

FFF : la lettre de mission de l'audit en train d'être finalisée

Amélie Oudéa-Castéra appelle la Fédération française de football (FFF) à se montrer « exemplaire » sur le traitement des violences, sexuelles notamment, après avoir diligenté une enquête à la suite d'articles sur des dysfonctionnements internes. « Quand on est la première Fédé de France, on se doit d'être exemplaire, ce n'est pas négociable », a prévenu la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques au sujet des affaires qui empoisonnent le football français.

La ministre a annoncé il y a deux semaines le lancement d'un audit de la FFF. « La lettre de mission est en train d'être finalisée. Cette mission sera menée avec la célérité nécessaire. J'ai insisté sur le respect absolu des personnes, lutte contre toutes formes de violence, sexistes et sexuelles, lutte contre les discriminations. J'ai été ferme, (Noël Le Graët et sa directrice générale Florence Hardouin) pourront en témoigner », a-t-elle dit sur BFM TV. « J'ai demandé à Noël Le Graët une assurance absolue de produire tous les rapports d'audit dans toutes les versions pour permettre aux inspecteurs de l'Inspection Générale du Sport et de la recherche de faire pleinement leur travail », a-t-elle ajouté. « Ce sont des enquêtes à charge et à décharge, avec la transparence absolue sur tous les éléments disponibles. J'ai également travaillé avec mes services pour regarder ce qui avait été remonté dans ces enquêtes, savoir ce qui avait été signalé ou non au ministère. Il faut que cette Fédération s'empare mieux du sujet car il doit y avoir zéro tolérance. »

En bref

► **Thomas Jolly désigné directeur artistique des cérémonies de Paris 2024.** Thomas Jolly, acteur et metteur en scène, est nommé directeur artistique des quatre cérémonies des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. « À l'avant-garde de la jeune scène artistique française » selon Tony Estanguet, président du Cojo de Paris 2024, c'est en grande partie pour son audace que Thierry Reboul, directeur de la marque, de la créativité et de l'engagement de Paris 2024, a choisi Thomas Jolly après avoir rencontré « plus de soixante-dix profils ». « Notre conviction a été de chercher un profil plutôt spécialisé dans le spectacle vivant, c'est un sujet extrêmement important pour nous de pouvoir préempter cet objet très particulier qui va réunir des centaines de milliers de personnes, notamment pour la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques, et qui nécessite une préhension du spectacle vivant ». Charge à lui donc de mettre en scène les quatre cérémonies : l'ouverture et la clôture des Jeux olympiques, mais aussi l'ouverture et la clôture des Jeux paralympiques. Le budget prévu pour les quatre cérémonies est de 137 M€.

Paris 2024 : la moitié des billets à moins de 50 euros

50

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 (26 juillet-11 août 2024) dévoile le calendrier d'ouverture de la billetterie avec une promesse : la moitié des billets coûtera moins de 50 €. Les inscriptions au tirage au sort pour acheter les places seront ouvertes en décembre.

Au total, 10 millions de billets seront vendus pour l'ensemble des disciplines.

Ce calendrier débutera le 1er décembre prochain. Les inscriptions pour le tirage au sort qui permettra d'accéder à la billetterie, seront ouvertes sur le site internet de Paris 2024. Il sera possible de s'inscrire jusqu'au 31 janvier 2023.

Le 15 février 2023, les personnes tirées au sort et les membres du club Paris 2024 pourront acheter des packs sur mesure. Ceux-ci donneront accès à trois disciplines.

À partir du 19 février, les packs sur mesure seront ouverts aux personnes qui ne sont pas membres du Club Paris 2024. En mai 2023, les personnes tirées au sort pourront acheter des billets à l'unité.

La billetterie ouvrira pour ceux qui n'ont pas été tirés au sort plus tard en 2023.

Parmi tous les billets vendus, plus de la moitié sera à moins de 50 €. Parmi ceux-ci, 1 million de places seront à 24 euros. Pour les finales olympiques, un tiers des billets sera vendu à un tarif inférieur à 100 € promet le Cojo.